



RAPPORT MORAL 2018

Mai 2019

Plan

Partie I	FAIT MARQUANT DE L'EXERCICE	3
	70 ^{ème} anniversaire du BICE	3
Partie II	VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE	4
	1. Vie statutaire et animation du réseau du BICE	4
	2. Ressources humaines	5
	3. Résultats financiers	6
Partie III	MISSIONS SOCIALES DU BICE	6
	1. Programmes et projets de terrain	6
	- <i>Éducation</i>	6
	- <i>Enfants en situation de handicap</i>	15
	- <i>Promotion de la bienveillance</i>	18
	- <i>Justice juvénile</i>	20
	2. Recherche et Développement	22
	- <i>Publications</i>	22
	- <i>Formations Tuteurs de résilience</i>	23
	3. Plaidoyer	25
	- <i>ONU, Conseil des droits de l'homme</i>	25
	- <i>ONU, Comité des droits de l'enfant</i>	29
	- <i>UNESCO</i>	30
	- <i>Autres initiatives</i>	31
	4. Sensibilisation du grand public	32

PARTIE I

FAIT MARQUANT DE L'EXERCICE

70^{ème} anniversaire du BICE

S'adresser à tous les enfants, appliquer une pédagogie active qui respecte l'enfant en tant que tel et donner aux enfants des défenseurs au sein de la société sont les trois intuitions fondatrices qui, en 1948, ont conduit quatre institutions d'Église à créer le Bureau international catholique de l'enfance (BICE). En 2018, année de son 70^{ème} anniversaire, elles constituent encore l'apport original du BICE et guident son action.

Pour marquer cette date clé dans son histoire, le BICE a eu le privilège d'être reçu le 7 décembre par le pape François. En rencontrant la délégation du BICE, le Saint Père s'est exprimé longuement sur les « enfants jetables », ces enfants qui viennent au monde dans des conditions difficiles et que les États laissent à l'écart, ne respectant pas leurs droits et bafouant leur dignité d'êtres humains à part entière.

L'anniversaire du BICE qui coïncidait avec les 70 ans de l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme par les Nations Unies, a été également marqué par une série d'événements qui ont permis, tout au long de l'année, de réaffirmer son engagement en faveur de l'enfance :

- Une table ronde au Collège des Bernardins à Paris le 18 juin pour le lancement du cahier de Stefan Vanistendael¹ *Vers la mise en œuvre de la résilience, La casita un outil simple pour un défi complexe* en partenariat avec Radio Notre Dame devant une assemblée d'une soixantaine de donateurs et amis du BICE. Pour l'occasion, la Prof. Cristina Castelli, directrice de l'Unité de recherche sur la résilience de l'Université catholique du Sacré Cœur de Milan et Vice-présidente du BICE, entourait l'auteur. Deux partenaires de nos projets Tuteurs de résilience, Yulia Akhtyamova du Centre de Pédagogie Curative (CCP) de Moscou et Rana El Khoury du Fratelli Project mis en œuvre par les Lassaliens et les Maristes au Liban étaient également venues témoigner de l'importance d'adopter une approche fondée sur la résilience dans leurs actions sur le terrain ;
- Un colloque sur *Le défi de l'universalité, Regards croisés 70 ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme*, le 10 septembre avec la Mission permanente du Saint-Siège auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Le BICE a modéré ce débat où sont intervenus Mgr Paul Gallagher, Secrétaire du Saint-Siège pour les relations avec les États, M. Guido Raimondi, président de la Cour européenne des droits de l'homme et le prof.

¹ Stefan Vanistendael a dirigé l'unité Recherche et Développement du BICE de 1979 à 2016 et il est l'auteur de nombreux ouvrages sur la résilience disponibles sur www.bice.org

- Emmanuel Decaux de l'Université Panthéon Assas Paris 2, expert mondialement reconnu sur les droits de l'homme ;
- Une table ronde avec les étudiants de l'Institut des Droits de l'Homme de l'Université catholique de Lyon le 23 novembre, sur *Principes fondateurs et applications concrètes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme 70 après son adoption* suivie de la projection du documentaire *Amal* issu de l'édition 2018 du Festival de Films documentaires *Enfances dans le Monde* du BICE ;
 - Un colloque sur la *Commémoration du 70^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme*, le 3 décembre avec la Mission permanente du Saint-Siège auprès de l'ONU à Genève. Le BICE est intervenu pour réitérer l'engagement des ONG d'inspiration catholique tout au long de ces 70 ans dans la défense de la dignité et des droits de l'être humain dans les instances internationales ;
 - Un concert violoncelle et piano le 3 décembre à l'Automobile club de Paris grâce au Comité de soutien ;
 - Une table ronde sur *Travailler en réseau pour mieux protéger la dignité et les droits de l'enfant*, le 6 décembre à Rome avec la congrégation des Frères des écoles chrétiennes et de De La Salle Solidarité Internationale.

PARTIE II

VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE

1. Vie statutaire et animation du réseau du BICE

Onze organisations, membres effectifs, du BICE sont représentées avec voix délibérative au sein du Conseil d'Administration et deux au nom des membres adhérents avec voix consultative. Lors de l'Assemblée générale de juin 2018, le mandat de l'une de ces deux organisations (Observatorio de Prisiones de Arequipa) a été renouvelé à l'unanimité pour quatre ans. Un administrateur (Apprentis d'Auteuil) a été coopté à l'unanimité pour remplacer son prédécesseur.

Prenant acte que le mandat de trésorier, exercé brillamment pendant les douze dernières années par M. Christian de Castellux, était arrivé à échéance et qu'il ne pouvait statutairement plus être renouvelé, l'Assemblée générale a chaleureusement remercié M. de Castellux pour le travail réalisé. Elle a nommé à l'unanimité Mme Marie-Henriette Joud, ancienne associée d'Ernst&Young, à cette fonction.

Au 31 décembre 2018, le réseau du BICE comptait 12 membres effectifs, 68 membres adhérents et 11 membres individuels. A côté des Mesas BICE Chili et Brésil, s'est constituée, en présence du Cardinal de Buenos Aires, S.E. Mario Poli, la Mesa BICE Argentine qui compte 8 organisations dont la plupart d'inspiration catholique et toutes engagées dans la promotion et la défense de la dignité et des droits de l'enfant. En parallèle, les membres de ces Mesas et ceux de la future Mesa BICE Guatemala ont décidé de se regrouper en tant que Mesa BICE Amérique latine autour de trois priorités : éducation, migration et violence à l'égard des enfants.

Une initiative spécifique a contribué à animer le réseau du BICE en Asie centrale à savoir le soutien accordé à notre partenaire kirghiz pour la réalisation du Festival des films documentaire « Bir Duino – Kirghizstan », le seul festival consacré aux droits de l'homme dans cette région. Lors de sa XIIème édition, consacrée aux 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le BICE a présenté le film « Landfill Harmonic » devant plus de 300 enfants et jeunes adultes. Le film a suscité des débats sur la gestion des déchets, sur le travail des enfants et sur l'approche fondée sur la résilience. Après la projection, un atelier sur la participation des enfants a rassemblé près de 50 personnes, dont 40 enfants âgés de 13 à 17 ans de différentes écoles de Bichkek. Bir Duino, en coopération avec le BICE, a décidé de consacrer la prochaine édition du festival exclusivement aux droits de l'enfant pour marquer les 30 ans de la Convention qui seront célébrés en 2019.

2. Ressources humaines

Au 31 décembre 2018, le BICE employait (personnel salarié à l'exclusion des bénévoles et des stagiaires) 14 personnes, soit 12.8 personnes (13.8 en 2017) en équivalent temps plein.

	Effectif	Equivalent TP
Paris	5	4.5
Genève	9	8.3

Le bureau de Paris comptait 5 personnes (une en moins par rapport à 2016) tandis que les effectifs à Genève sont restés stables à 9 personnes.

3. Résultats financiers

Le résultat pour l'exercice 2018 ressort à + 370 K€ après un excédent de 446 K€ en 2017. De nouveau, cette année a été marquée par un niveau exceptionnel de legs et donations équivalent à 605 K€ (513 K€ en 2017), ce qui a permis de reconstituer à un niveau adéquat le montant des fonds propres de l'association.

Hors cette recette exceptionnelle dont la pérennité est, toutefois, incertaine, le résultat aurait été déficitaire de 253 K€ (contre 67 K€ en 2017), notamment en raison du fait que le niveau global des financements des missions de terrain est resté à un niveau inférieur à la capacité du BICE. Les évolutions de la politique fiscale française et la conséquente concurrence accrue des ONG envers la générosité du public français ont également conduit à une baisse de la collecte de 1.5%.

Les auditeurs ont confirmé que les comptes 2018 du BICE sont certifiés sans observations et sans réserve.

PARTIE III

MISSIONS SOCIALES DU BICE

1. Programmes et projets de terrain

<i>Education</i>

✓ **Formations professionnelles et soutien psychosocial aux jeunes filles démobilisées des forces et groupes armés au Nord du Kivu, RD Congo**

Ce projet de 2 ans a débuté en avril 2018 et est mis en œuvre pour la Fraternité laïque mariste Cœur sans Frontières (CSF). Il permet de soutenir et réhabiliter des filles âgées de 15 à 18 ans, qui sont sorties de groupes armés, de la région de Goma et de préparer leur réintégration dans leur famille.

Parmi les activités réalisées en 2018 :

- 12 jeunes filles ont été accueillies dans des familles d'accueil transitoire, pour faciliter leur formation à Goma. 17 autres jeunes filles ont été accueillies par des membres de leur famille résidant à Goma. Toutes ces familles ont été soutenues pour faire face aux difficultés rencontrées et notamment pour bâtir une relation de confiance entre enfants et familles.
- Des repas ont été proposés chaque jour de la semaine, pour faciliter le suivi de leur formation aux 29 filles et à leurs 12 enfants.

- Les jeunes filles et leurs jeunes enfants ont bénéficié d'un appui médical (24 souffraient d'infections uro-génitales) et les bébés ont tous été vaccinés.
- L'appui psychosocial, les causeries « compétences de vie » et les activités récréatives ont été réalisées avec l'approche résilience, afin de réhabiliter ces jeunes filles de manière durable.
- 18 filles ont bénéficié d'un suivi renforcé avec le psychologue suite aux graves traumatismes, notamment liées aux viols aggravés subis.
- 13 filles ont appris les bases de la lecture, l'écriture (en swahili), et du calcul, au cours de 48 séances réalisées au début de la prise en charge.
- Les 29 adolescentes ont bénéficié d'une formation professionnelle en couture ou en coiffure, ont démarré un stage professionnel début 2019 et seront réinsérés en famille en mars. Une nourrice s'est occupée de leurs jeunes enfants pendant les heures de formation.

✓ **Renforcement communautaire pour faciliter la scolarisation des enfants en situation de rue de la ville de Bukavu, RD Congo**

Ce projet de 2 ans, mis en œuvre par le Programme d'Encadrement pour les enfants des Rues (PEDER) à Bukavu, qui a débuté en juillet 2017 s'est poursuivi cette année.

Les activités réalisées ont été les suivantes :

- Une 2^{ème} formation, animée par le Groupe Jérémie, autre partenaire du réseau BICE, les 16 et 17 novembre 2018, a permis à l'équipe de travailleurs sociaux de développer ses connaissances sur 8 thématiques relevant des droits de l'enfant et de la citoyenneté. Les élections, les partis politiques, la police en démocratie ont été notamment abordés, car des élections présidentielles étaient très attendues en décembre 2018, et cela a permis d'apaiser les idées et les émotions lors de causeries avec près de 520 enfants bénéficiaires.
- Les 60 enfants scolarisés ont été suivis par les équipes. Chaque mois, l'un des deux animateurs du projet passait les voir en famille pour évaluer leur évolution.
- Les 4 groupes de femmes de soutien ont été accompagnés par des visites hebdomadaires lors des réunions du groupe. Des visites individuelles ont aussi été réalisées pour l'aide à la gestion de l'activité génératrice de revenu (AGR), et, si besoin, pour le soutien éducatif. Un 2^{ème} octroi de fonds a été dispensé à 17 femmes de 2 des 4 groupes, pour renforcer et pérenniser leur activité, il en sera de même, selon, les nécessités pour les 2 autres groupes.
- Une formation pour la gestion des AGR et l'autonomisation a été réalisée. 32 femmes y ont participé et cela a renforcé la dynamique de leur commerce.
- Les deux écoles qui ont mis en place un commerce pour récolter des fonds afin de scolariser des enfants en situation très précaire ont été accompagnées tout au long de la période. Force est de constater que sa rentabilité est faible, car il se situe au sein de l'école et il y a donc peu de clients.

Les résultats obtenus :

- Les 60 enfants scolarisés ont passé des examens en juin et 54 enfants les ont réussis (dont 33 avec une moyenne supérieure à 12/20) et sont passés en classe supérieure, une fillette a redoublé du fait du manque du suivi familial pour les études. Deux ont dû abandonner suite à des difficultés financières familiales (vols d'AGR), et 3 autres n'ont pas pu passer les examens suite à des problèmes de santé ou autre. Pour leur 2^{ème} rentrée scolaire en octobre, ils ont tous reçu un nouveau kit scolaire.
- Les 4 groupes de soutien fonctionnent correctement, une épargne a été mise en place pour un soutien mutuel. Parmi les 40 femmes soutenues, il y a eu un décès et 2 défections.

✓ **L'approche communautaire des Centres d'éducation pour la petite enfance, Alto Paraná, Paraguay**

Mis en œuvre par l'association Callescuola, le projet qui a démarré en septembre 2016 et a pris fin en août 2018, s'est déroulé de manière satisfaisante et selon le calendrier prévu.

Les principaux résultats atteints ont été les suivants :

- Deux centres d'éducation pour la petite enfance (CEPI) ont été opérationnels dans deux communautés de Ciudad del Este, San Roque et Km 9. Accompagnés par des éducateurs, 94 enfants (46 garçons et 48 filles) ont été stimulés de manière adaptée et ont développé leurs aptitudes cognitives, psychomotrices et psychosociales.
- 100% des enfants qui ont participé au processus des CEPI et se sont inscrits dans le système scolaire formel, continuent à fréquenter les écoles et sont évalués de manière optimale.
- 100 enfants de 6 à 17 ans ont bénéficié d'un soutien scolaire dans les quatre communautés de Ciudad del Este et Presidente Franco afin de les encourager à poursuivre leur scolarité. 100 % de ces enfants ont réussi leur année scolaire.
- Le local de Km9/Esmeralda a été aménagé, un local a été construit dans la communauté de Santa Ana et des travaux d'améliorations ont été effectués dans des centres communautaires.
- Les enfants, ainsi que leurs parents et autres membres de leurs familles, ont pris part à des ateliers de prévention abordant des sujets tels que la traite d'enfants, les enfants des rues, la pédopornographie, l'exploitation et la violence contre les enfants. La participation active des femmes a permis de les sensibiliser à unir leurs efforts pour la protection des enfants en situation de risque.
- Des collaborations ont été mises en place avec la Faculté de Médecine et le Ministère de la Santé au travers des unités de santé familiale, pour l'élaboration et la mise en place d'un bilan nutritionnel (poids et taille) et d'un soutien alimentaire ainsi que pour la réalisation de campagnes de santé publique et l'octroi de soins médicaux aux familles.

Les résultats positifs obtenus ont été mis en évidence au cours d'une évaluation participative avec la communauté. Désormais, les enfants et les adolescents disposent, au sein même de leur communauté,

d'un espace qui garantit la promotion et la protection de leur droit à l'éducation. Dans les quatre communautés, et plus spécifiquement dans celles où les CEPI sont installés, on a pu remarquer un haut niveau d'autonomie et de soutien de la part des organisations communautaires d'adultes.

✓ **La communauté : l'école sans murs » à Asunción au Paraguay**

Mis en œuvre depuis mars 2017 par l'association Callescuela, le projet contribue au plein respect des droits de l'enfant et de l'adolescent au sein de deux communautés situées dans la municipalité de San Lorenzo et de Villa Elisa.

Parmi les principaux résultats obtenus en 2018 :

- 126 enfants (56 garçons et 70 filles) âgés de 6 à 17 ans ont bénéficié de soutien scolaire. 100% des enfants bénéficiaires ont acquis les compétences et le niveau qui leur permettront d'accéder au service public scolaire en toute confiance et avec plus de chances de s'intégrer rapidement.
- Des démarches ont été réalisées pour que les adolescents issus des deux communautés puissent suivre des cours de formation professionnelle.
- Des accords de coopération ont été conclus avec les municipalités et, grâce à cela, 14 familles ont accédé à différents programmes et services de l'État (Programme alimentaire et nutritionnel intégral – PANI du Ministère de la santé, le programme « *Abrazo* » du Ministère de l'enfance) et d'autres ont reçu un soutien psychopédagogique de la part du Conseil de santé municipal.
- 39 enfants âgés de 2 à 5 ans, issus des deux communautés, ont bénéficié d'activités d'éveil précoce et d'un appui alimentaire et sanitaire.
- 10 enfants de la communauté de Villa Elis et 8 enfants de la communauté San Lorenzo, tous âgés de 5 ans, ayant participé aux activités mises en place dans le cadre de ce projet, ont été inscrits dans des écoles publiques proches de leur communauté. Les enfants qui ont intégré le système formel sont toujours scolarisés et ont obtenu de bons résultats aux évaluations.
- 85 enfants, jeunes et mères et pères de familles des enfants ont été formés aux principes d'éducation basés sur la méthodologie ICDP (Programme international pour le développement de l'enfant) avec pour finalité une meilleure interaction entre adultes et enfants. Les résultats des évaluations réalisées montrent une diminution de la violence physique et psychologique envers les enfants dans le milieu familial. Des pratiques parentales fondées sur le respect des droits sont privilégiées.
- Les organisations communautaires d'adultes, qui disposent d'un réel pouvoir et sont d'un véritable soutien, se sont mobilisées en faveur des droits de l'enfant et ont mené des activités de plaidoyer au niveau des autorités politiques territoriales chargées de la protection de l'enfance, notamment pour l'accès aux services de base. Par ailleurs, certaines travaillent comme volontaires dans la préparation des aliments.

✓ **« Xajanaj Kahalepana » : Une éducation de qualité pour les enfants et les adolescents en situation de vulnérabilité et d'exclusion sociale dans la zone urbaine marginalisée de Chinautla, au Guatemala**

Mises en œuvre par la Fondation Pedro Poveda, les activités menées au cours de la deuxième année du projet continuent d'être parmi les seules alternatives offertes à cette communauté pour permettre aux enfants et aux adolescents d'accéder à des espaces pédagogiques différenciés et alternatifs et favoriser ainsi leur croissance intégrale.

En 2018, les résultats suivants ont été atteints :

- 828 enfants et adolescents de Chinautla (391 garçons et 437 filles) ont désormais accès à des espaces éducatifs alternatifs (services offerts à la bibliothèque, la ludothèque et à la salle informatique) qui contribuent au renforcement de leurs apprentissages et de leur développement personnel et social. Des ateliers d'expression artistique ont été offerts tout au long de la deuxième année du projet.
- En novembre 2018, la Fondation Pedro Poveda a organisé une *École d'été* à l'intention de 95 enfants (46 filles et 49 garçons) pour qu'ils puissent profiter de leurs vacances pour s'épanouir tout en acquérant certaines compétences et aptitudes, et ce à travers les jeux, les travaux manuels, les activités d'initiation à la lecture, aux mathématiques, à l'utilisation de l'ordinateur et à l'expression artistique.
- 41 enfants et adolescents (19 filles et 22 garçons), exclus du système éducatif formel, ont désormais accès à un programme de mentorat, à savoir un programme d'éducation non formelle reconnu au niveau académique, qui leur permet de poursuivre leurs études secondaires malgré les difficultés rencontrées au primaire. Ceci contribue aussi au développement de leurs compétences cognitives, émotionnelles, sociales et artistiques ainsi qu'à l'amélioration de leurs habitudes alimentaires et sanitaires.
- Les 41 enfants ont également pu bénéficier d'un soutien psychologique (sessions individuelles de 45 minutes) dispensé par les psychologues du centre, secondés par trois volontaires stagiaires de la Faculté de psychologie de l'École de Psychologie de l'Université San Carlos. Ils ont aussi été sensibilisés à leurs droits, et plus particulièrement au droit à l'éducation et à une vie libre de violence.
- 8 ateliers ont été organisés sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) au bénéfice des filles et jeunes femmes jusqu'ici sous-représentées dans ce type d'initiatives.
- 14 adolescents et jeunes volontaires de la communauté (11 femmes et 3 hommes) ont accompagné les enfants lors des ateliers et activités.
- Des activités, des formations et des visites aux familles ont également été dispensées aux mères et pères de familles, en particulier sur la violence intrafamiliale et sa prévention, la nutrition et la prise en charge de leurs enfants. Indirectement, ce ne sont pas moins de 4 500 membres des familles des enfants et adolescents qui ont bénéficié des activités mises en place.

✓ **Tadjikistan : Droit à l'éducation des enfants en situation de handicap mental**

Mis en œuvre en coopération avec le partenaire IRODA, le projet s'est terminé en mai 2018 avec des résultats très encourageants. La réalisation du projet a permis à 80 enfants en situation de handicap mental d'accéder à l'éducation de qualité dans deux écoles publiques de Douchanbé : soit en classe d'adaptation, soit en classe « ordinaire », accompagnés ou non de leurs tuteurs. Un plan individuel d'apprentissage a été élaboré pour chaque enfant, en fonction de ses besoins et de ses capacités. Le programme scolaire et les méthodes d'apprentissage ont été ajustés en fonction. En outre, 150 enseignants et tuteurs ont été formés aux méthodes de l'éducation inclusive et, plus particulièrement, au travail avec un enfant en situation de handicap mental en classe ; à l'adaptation du programme scolaire et des méthodes d'évaluation ainsi qu'au travail d'élaboration et de suivi du plan d'apprentissage individuel. L'école N°54 et l'école N°72 sont devenues des écoles pilotes à Douchanbé, et au Tadjikistan en général, en termes d'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap mental. Tout au long du projet, elles ont été visitées par des autorités et des ONG de différentes régions du pays.

Malgré ces résultats prometteurs, de nombreuses barrières continuent de subsister pour la scolarisation des enfants en situation de handicap mental. Le BICE a ainsi décidé de reconduire sa collaboration avec IRODA et de commencer un nouveau projet au Tadjikistan sur les bases du projet précédent en septembre 2018 pour une durée de 2 ans.

Dans le cadre de ce nouveau projet, les activités suivantes sont mises en œuvre :

- Soutien à l'éducation inclusive des enfants en situation de handicap dans quatre écoles de Douchanbé.
- Formation et sensibilisation des enseignants.
- Promotion de l'éducation inclusive comme alternative à l'institutionnalisation grâce à la coopération avec deux internats de Douchanbé.
- Sensibilisation du grand public à l'éducation inclusive à travers une participation active des enfants.
- Plaidoyer pour l'introduction des salaires des assistants de vie scolaire dans le budget de l'État.

✓ **Éducation pour tous : garantir un accès effectif à l'éducation de qualité pour les enfants en situation de handicap mental en Russie**

Le projet se déroule sur deux ans (du 1 juin 2017 au 31 mai 2019) en coopération avec le partenaire Centre de Pédagogie Curative.

Pendant l'année 2018, les activités suivantes ont été réalisées :

- Le niveau avancé de la méthode de communication alternative Makaton a été adapté à la langue russe. Trois types de documents ont été imprimés et sont désormais disponibles pour l'enseignement de cette méthode :
 - o Manuel de vocabulaire de base (réimpression) ;

- Manuel de vocabulaire avancé ;
- Cahier d'exercices pour le vocabulaire avancé.
- 134 spécialistes de différentes régions de Russie (Moscou, Saint-Pétersbourg, Valdaï, Orenbourg et Togliatti) ont été formés à l'utilisation du niveau de base et du niveau avancé de la méthode Makaton ;
- Des consultations mensuelles sur l'inclusion des enfants en situation de handicap sont offertes à trois établissements scolaires: « Nash dom », « Ay-Shkola » et « Kovcheg. En outre, grâce au plaidoyer auprès du Ministère de l'Éducation, neuf consultations / formations à l'intention des internats ont été organisées à Moscou et dans les régions, sur la mise en œuvre du droit à l'éducation pour les enfants institutionnalisés.
- 26 enfants en situation de handicap ont poursuivi leur préparation à l'école pour la rentrée de septembre 2018.
- Deux nouveaux groupes de préparation à l'école pour 25 enfants en situation de handicap ont vu le jour en septembre 2018.

En parallèle, le partenaire continue à animer des groupes de « préparation à l'école » pour les parents. Dans le cadre de ces groupes, ils sont informés sur le droit de leur enfant à l'éducation inclusive et reçoivent une aide psychologique et juridique.

✓ **Garantir le droit à l'éducation et l'éducation aux droits des enfants des villages reculés du Cambodge**

Ce projet a débuté en avril 2018 en coopération avec le partenaire Opérations Enfants du Cambodge (OEC). Il s'inscrit dans la continuité du soutien du BICE aux villages reculés de la région de Sihanoukville.

En 2018, les résultats suivants ont été atteints :

- Trois crèches informelles accueillent 71 enfants, dont 30 filles. Les enfants sont sélectionnés en lien avec les organisations communautaires locales afin de répondre aux besoins les plus urgents des parents. Le personnel qui gère les crèches bénéficie de formations continues animées par OEC.
- Six écoles informelles accueillent 171 enfants, dont 91 filles. Les enfants y apprennent à lire, à écrire et à compter 5 jours par semaine, 4 heures par jour. L'apprentissage passe par des cours théoriques, des discussions et des jeux éducatifs. Les enseignants ont notamment introduit la lecture des contes traditionnels du Cambodge afin d'avoir une base de discussion sur différentes valeurs et qualités humaines avec des enfants.
- Six associations de parents fonctionnent dans les villages des écoles informelles. Elles regroupent 180 participants, dont 121 femmes. Six formations ont été organisées pour les associations de parents.
- Les 171 enfants des écoles informelles et 348 enfants des 12 écoles publiques de la région ont bénéficié des sessions de sensibilisation sur leurs droits.

✓ **Mise en place d'un espace adapté aux enfants pour soutenir l'éducation et développer la résilience des enfants à Budhanikhanta, Katmandou, au Népal**

Le projet est mis en œuvre depuis janvier 2018, par AAWAAJ dans l'école publique de Kapan Bal Uddar à Budhanikhanta, près de Katmandou. Afin d'améliorer la protection de ces enfants, AAWAAJ a créé un Espace adapté aux enfants (EAE) au sein de l'école afin qu'ils puissent bénéficier d'un soutien éducatif, psychosocial et médical. Outre le plein respect des droits de l'enfant, le projet vise plus particulièrement à garantir aux enfants leur droit à l'éducation et la mise à disposition des moyens nécessaires pour un apprentissage visant à prévenir l'abandon et l'échec scolaires.

Les principaux résultats obtenus au cours de la première année ont été les suivants :

- 40 enfants en situation de vulnérabilité ont accès à l'EAE. Les séances de soutien éducatif sont suivies d'activités récréatives et d'expression artistique (jeux, danse, théâtre, chants, poèmes). Elles se déroulent sous la supervision des animateurs de l'EAE. Chaque jour, une collation est offerte à chacun des enfants qui participent aux activités.
- Une fois par mois, une formation sur la résilience est organisée à tour de rôle par les assistants sociaux ayant participé à la formation du BICE qui s'était tenue en 2016². 25 à 30 enfants ont participé aux différents ateliers créatifs organisés dans ce cadre.
- AAWAAJ a réalisé plus de 30 visites de suivi à domicile dans les familles des enfants accueillis au sein de l'EAE.
- Lors de séances éducatives et de prévention, enfants, parents et enseignants ont été sensibilisés aux droits de l'enfant, aux risques des mariages précoces, à l'exploitation par le travail, la maltraitance, les violences sexuelles et à l'importance de la scolarisation.

A ce stade, on peut affirmer que l'EAE mis en place répond à un besoin réel sur le terrain et remplit déjà sa fonction en matière de soutien éducatif, psychosocial et médical en faveur d'enfants vulnérables. Pris en charge et accompagnés, ceux-ci bénéficient désormais d'un environnement protecteur au sein de l'école, mais également au sein de leurs familles, grâce notamment au suivi effectué par le partenaire.

✓ **Promouvoir le droit à une petite enfance digne pour les enfants des travailleuses de la soie à Sidlaghatta, Inde**

Une nouvelle phase de ce projet avec notre partenaire, Aina Trust, a commencé au 2^{ème} semestre de 2018. Parmi les principaux objectifs visés :

- 150 enfants de 0 à 3-4 ans fréquentent les crèches communautaires gérées par Aina Trust où ils reçoivent une alimentation équilibrée, des soins d'hygiène et ont la possibilité de participer à des activités qui favorisent leur développement cognitif, social et psychologique.

² En mai 2016, le BICE et son partenaire AAWAAJ avaient organisé une formation de quatre jours sur la résilience à Katmandou avec 24 assistants sociaux spécialisés dans la protection de l'enfance.

- 30 assistantes maternelles issues de la communauté et 15 enseignantes Anganwandis (écoles publiques) renforcent leurs compétences et leurs méthodes de travail pour la petite enfance.
- Les parents des enfants pris en charge par Aina Trust et les membres de la communauté sont sensibilisés aux droits de l'enfant, à l'éveil précoce ainsi qu'au modèle de crèche communautaire et ils sont en mesure de présenter leurs doléances aux autorités.
- La relation avec le gouvernement, notamment avec le Département du Bien-Etre des Femmes et des Enfants, est ultérieurement renforcée, de même que le soutien de cet organisme au modèle de crèche communautaire d'Aina Trust.

Enfants en situation de handicap

- ✓ **Changer une vie : développer et mettre en œuvre un modèle durable d'alternative à l'institutionnalisation pour les enfants en situation de handicap mental profond, Russie, Géorgie, Kazakhstan**

Le projet de 2 ans s'est terminé le 31 janvier 2018. Trois partenaires locaux ont œuvré pour sa réalisation : le Centre de Pédagogie Curative en Russie, Women's Union Rhea en Géorgie et le Centre de réhabilitation Kenes au Kazakhstan. Le projet a été clôturé par une conférence régionale à Tbilissi avec la participation des partenaires, d'experts internationaux et de spécialistes géorgiens impliqués dans le domaine du handicap.

Une sélection des résultats finaux du projet est présentée ci-dessous. Elle est le fruit de l'évaluation participative effectuée par les évaluateurs externes de la Haute École spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) :

Résultat atteint 1 : Les enfants en situation de handicap mental profond directement impliqués dans les 3 projets-pilotes ont développé de meilleures capacités de socialisation et bénéficient d'un plus grand bien-être général

Dans le cadre des 3 projets-pilotes 242 enfants en situation de handicap ont été directement accompagnés par les partenaires locaux : 24 enfants en Russie, 43 enfants en Géorgie et 175 enfants au Kazakhstan.

L'impact direct des projets-pilotes sur les enfants accompagnés :

- En Russie, les enfants issus de l'orphelinat ont beaucoup progressé depuis leur arrivée au Foyer. Ces progrès se manifestent par une meilleure communication entre eux et avec les éducateurs, ainsi que dans leur façon d'interagir car des formes d'entraide et de camaraderie commencent à

apparaître. Des améliorations sont observées sur le plan de l'autonomie dans la vie quotidienne (alimentation, toilette, habillage, hygiène excrétrice) pour tous les enfants. Par exemple, certains ont commencé à manger seuls des aliments solides, d'autres vont seuls aux toilettes et d'autres encore se lavent seuls. La plupart des enfants fréquentent une vraie classe dans une école spécialisée, alors qu'ils n'avaient jamais été scolarisés auparavant. Les enfants ont grandi et leur motricité fine et globale s'est améliorée, ceci a eu un impact sur leur mobilité : certains ont acquis la marche ou la nage, par exemple. Les troubles du comportement ont diminué chez plusieurs enfants, ce qui se reflète dans la réduction importante de la prise de médicaments psychotropes. Aucun enfant n'a subi d'hospitalisation psychiatrique depuis l'ouverture du Foyer.

- En Géorgie, le projet a permis aux enfants désinstitutionnalisés de s'ouvrir au monde, de faire des progrès dans les déplacements, dans les relations à autrui et dans la réalisation de nouvelles activités. Par exemple, ils aiment venir au Centre car ils y améliorent leur endurance dans la réalisation d'une tâche, y développent l'entraide mutuelle et leur autonomie au travail et apprennent à travailler en groupe. La question de leur avenir reste cependant ouverte : bien que le Département du travail ait créé en 2016 une unité spécifique visant la formation professionnelle des personnes désinstitutionnalisées dès l'âge de 14 ans, les résultats à ce jour restent peu tangibles pour les personnes avec une déficience intellectuelle.
- Au Kazakhstan, l'accompagnement proposé aux enfants a englobé toutes les sphères du développement et est adapté à leurs besoins individuels. Les rythmes des enfants sont respectés et les activités qui leur sont proposées sont structurées et pertinentes. Les relations entre les intervenants et les enfants sont chaleureuses. Les parents ont été formés sur différents aspects de la vie avec un enfant en situation de handicap. En mettant les parents au centre de ses objectifs, le centre Kenes remplit sa mission de prévention du placement institutionnel des enfants.

Résultat atteint 2 : Un modèle holistique et durable de désinstitutionnalisation adapté au contexte régional est développé, expérimenté, diffusé et promu parmi les acteurs concernés.

Sur la base des résultats des trois projets-pilotes, le BICE et ses partenaires locaux, épaulés par l'expertise de la *Haute École spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)* ont développé un modèle de désinstitutionnalisation présenté dans la publication finale du projet. Ce modèle est développé selon la logique de « life span » et prend en compte les différentes étapes de la vie dans une perspective chronologique : (1) la prévention de l'institutionnalisation à travers l'intervention précoce au Kazakhstan, (2) le développement d'un modèle de vie familiale pour les enfants qui ont vécu précédemment dans un orphelinat en Russie et (3) l'intégration socio-professionnelle des adolescents précédemment institutionnalisés en vue de la prévention de l'institutionnalisation à l'âge adulte en Géorgie.

Ce modèle est en cours de diffusion par les partenaires locaux grâce à la publication qui existe en russe, en géorgien et en kazakh. Les approches et les résultats de son application ont déjà été présentés lors des multiples formations de professionnels, visites d'étude, rencontres de plaidoyer, etc. L'impact de son

développement pourra être apprécié sur le long terme et le BICE continuera son suivi auprès des partenaires.

Résultat atteint 3 : Les capacités des professionnels et des accompagnateurs (familles, familles d'accueil, éducateur dans les lieux de vie familiaux) travaillant directement avec les enfants en situation de handicap mental profond sont renforcées.

Les formations à destination des professionnels et des accompagnateurs ont constitué l'une des actions essentielles du projet. Au total, les partenaires ont animé 86 formations pour plus de 300 participants.

En Russie, les formations continues proposées par le CPC au Foyer Sainte-Sophie ont constitué le socle des connaissances et des compétences sur lesquelles le Foyer a développé son modèle d'accompagnement. Étant donné qu'une partie du personnel du Foyer n'avait pas de formation spécialisée dans le domaine, l'accompagnement du CPC leur a été essentiel. L'évolution des formations données par le CPC (au début les thématiques étaient décidées par le CPC, et ensuite, les formations étaient dispensées sur la demande du personnel du Foyer) montre l'appropriation du processus par ces derniers. Les progrès spectaculaires accomplis par les enfants depuis leur transfert dans le Foyer confirment la bonne mise en œuvre des connaissances reçues.

En Géorgie, les formations se sont principalement adressées à deux types de public : les familles accueillant des enfants désinstitutionnalisés et les éducateurs/les ergothérapeutes des Centres. La formation simultanée de ces deux types de public a permis d'établir des plans d'action individualisés pour chaque enfant et de s'y tenir dans leurs principaux lieux de vie. Dans le pays où la désinstitutionnalisation est récente, l'entourage principal des enfants (professionnels des centres du jour et familles) a pu apprendre comment améliorer l'inclusion des enfants dans la société. Pour certains de ces enfants, cette inclusion va passer par leur participation active à une production de biens de consommation, ce qui les valorise à leurs propres yeux et aux yeux de la communauté, et ce qui leur permettra, éventuellement, de mieux s'intégrer à l'âge adulte.

Au Kazakhstan, les formations ont concerné principalement les médecins des polycliniques et les employés des internats de la ville d'Almaty. Dans les deux cas, les formations avaient pour objectif de sensibiliser les professionnels à l'intervention précoce. Les médecins des polycliniques ont reçu des informations sur le dépistage précoce et la nécessité d'orienter les enfants dès le plus jeune âge vers des spécialistes compétents afin d'améliorer leur niveau de développement et prévenir l'institutionnalisation. Le succès de cette formation est confirmé par le nombre d'enfants appartenant au groupe à risque (sans diagnostic précis) orienté par les médecins vers Kenes. Les employés des internats ont reçu une formation plus pratique sur les méthodes d'intervention précoce qu'ils doivent mettre en œuvre avec des enfants qui vivent dans leur structure. Les évaluatrices du projet ont noté que suite à ces formations, le personnel éducatif des internats a reproduit avec les enfants plusieurs activités et les enfants ont accompli des progrès rapides.

✓ **Appui à la protection et la promotion des droits des enfants en situation de handicap à Abidjan, Côte d'Ivoire**

Le partenaire local du BICE, Dignité et Droits pour les enfants en Côte d'Ivoire (DDE-CI) reçoit chaque jour dans son centre, le Complexe socio-éducatif Aloïs ERB (CREA), des enfants en situation de handicap mental, physique, ou de polyhandicaps et leurs parents. Ce centre est polyvalent et répond tant aux différents besoins des enfants que des parents, souvent isolés.

Principaux résultats atteints en 2018 :

Concernant la santé

- 78 enfants dont 59 garçons, souffrant notamment d'infirmité motrice cérébrale (IMC) (52), d'hydrocéphalie (7), d'un pied bot (8), d'hémiplégie (3) ont été en rééducation fonctionnelle, ce qui les aide à retrouver un peu de souplesse et diminue leurs souffrances physiques. Les parents sont associés au travail du kinésithérapeute et ces séances sont l'occasion de créer des liens forts parents-enfants.
- 26 enfants épileptiques ont reçu un soutien pour régler les frais médicaux nécessaires pour leur suivi et leur traitement.

Concernant l'éducation

- 94 autres enfants répartis en 5 classes ont bénéficié d'une scolarisation au CREA (niveau de la maternelle ou du primaire), d'activités ludiques ou sportives, de sorties culturelles. DDE-CI a constaté l'épanouissement, l'autonomisation des enfants dans les actes de la vie quotidienne, en apprenant et en étant en contact avec d'autres enfants et des éducateurs.
- 8 enfants ont été scolarisés en milieu ordinaire (frais d'écolage et de fournitures scolaires) et un suivi a été réalisé avec les écoles. 6 d'entre eux sont passés en classe supérieure.
- 2 jeunes ont bénéficié d'une formation professionnelle, pour préparer leur vie d'adulte.
- 94 enfants ont bénéficié d'activités sportives : athlétisme, fitness, bocce, tennis de table, basket-ball. Cela leur est très favorable pour améliorer leur santé et leur qualité de vie. Chaque année, l'association présente des enfants aux jeux spéciaux, 36 d'entre eux ont participé ainsi à des pré-sélections et 7 médailles ont été gagnées.
- Les enfants ont été éduqués à la démocratie et la citoyenneté, 4 candidats ont postulé et après une campagne, une Présidente des enfants du CREA a été élue afin d'être leur porte-parole.

Concernant l'inclusion dans la société

- 5 évènements ont été organisés et 700 parents, membres de la communauté et autorités ont été interpellés sur le respect des droits de l'enfant en situation de handicap, notamment lors de la journée de l'enfant africain, le 16 juin.
- 88 parents d'enfants en situation de handicap ont été accompagnés lors de permanences ou de séances de guidance parentale.
- 7 groupes de parole ont réuni 64 parents au total, ces échanges permettant aux parents un partage d'expérience et de sortir de l'isolement et de leurs inquiétudes.

- 41 enseignants de 2 établissements scolaires ont été sensibilisés aux différents handicaps existants, aux causes (beaucoup pensent encore que le handicap est contagieux) et à l'importance du dépistage précoce.

Promotion de la Bienveillance

✓ **Garantir une protection effective des enfants contre la violence en Géorgie**

Dans le cadre de ce projet mis en œuvre par le partenaire du BICE, Public Health Foundation of Georgia, trois centres ont été créés à Tbilissi, à Batumi et à Zougdidi. Les 17 professionnels spécialement formés de ces centres reçoivent des enfants victimes de violence domestique et de violence sexuelle, ainsi que leurs familles et/ou représentants légaux. Ces 3 centres emploient une approche multidisciplinaire et coopèrent avec les différents services sociaux de la région, avec les forces de l'ordre ainsi qu'avec les autorités locales. Tous ces centres ont été équipés de lignes d'assistance téléphonique ce qui leur permet de proposer un mécanisme de réception de plaintes et de signalements adapté aux enfants.

En 2018 :

- 112 enfants ont pu bénéficier d'un accompagnement psychologique, social et juridique fourni par les centres.
- 134 bénéficiaires, enfants, parents et professionnels confondus, ont contacté les centres via la ligne d'assistance téléphonique et reçu un soutien et des conseils de base en termes de prévention, protection, signalement et réhabilitation.
- 253 parents, y compris des familles d'accueil et des jeunes parents en situation de crise, ont été renforcés afin d'accompagner leurs enfants dans leur réhabilitation suite à des cas de violence.
- 120 professionnels pluridisciplinaires (travailleurs sociaux, agents de police, prestataires de soins et enseignants), qui travaillent régulièrement auprès d'enfants dans les régions ciblées par le projet, ont été formés.
- Deux guides destinés aux travailleurs sociaux ont été élaborés : l'un portant sur l'interaction avec les enfants victimes de maltraitance ; l'autre portant sur l'évaluation des besoins des enfants et de leurs familles.
- Un guide de poche destiné aux agents de police portant sur l'audition des enfants victimes de maltraitance a été élaboré.
- Une vidéo et un clip audio adaptés aux enfants, pour mieux comprendre les questions liées à la violence, ont été réalisés et diffusés à la radio et à la télévision.
- Des brochures destinées au grand public portant sur la violence domestique et la maltraitance des enfants ont été élaborées.
- Des brochures d'information destinées aux enfants leur permettant de reconnaître les risques de maltraitance ont été élaborées (deux différentes selon l'âge des enfants).

- Plus de 3 000 enfants ont reçu des informations adaptées à leur âge sur la prévention et les recours en cas de violence.

✓ **Installation des salles d'audition en Arménie et en Ukraine**

Le processus de mise en place des salles d'audition adaptées aux besoins des enfants victimes de violence, commencé dans le cadre du programme « Lutte contre l'abus sexuel 2014 – 2017 », a abouti à l'automne 2018. Deux salles d'audition sont désormais installées et fonctionnelles : une salle d'audition dans un hôpital pédiatrique à Odessa (Ukraine) et une salle d'audition dans le principal commissariat de police de Erevan (Arménie). Les salles sont équipées de caméras et de micros qui permettent d'enregistrer les témoignages des enfants afin de prévenir la répétition des auditions et ainsi diminuer la victimisation secondaire des enfants. Afin d'optimiser le fonctionnement des salles et de rendre les auditions les moins traumatisantes possible pour les enfants, des formations sont prévues pour les policiers dans la cadre du prochain programme de lutte contre les violences à l'encontre des enfants qui va débiter en 2019.

✓ **Appui à la réinsertion de filles et filles mères en détresse et/ou victimes d'abus et d'exploitation au Mali**

Ce projet de 3 années a pris fin en mars 2018. Il a concerné des filles égarées ou isolées, ayant quitté leur famille vivant dans des zones rurales pour venir à Bamako afin de trouver l'argent nécessaire pour constituer leur trousseau de mariage. Au cours de ce projet, le Bnce-Mali a été soutenu par le BICE pour renforcer son accompagnement professionnel et notamment élaborer un projet d'établissement pour le centre « Un toit une vie ».

Parmi les principaux résultats :

- 163 filles en détresse de 10 à 18 ans et 63 jeunes enfants de 0 à 5 ans (dont 16 grossesses suivies) ont été accueillis, écoutés et accompagnés pour des périodes allant de 3 jours à 1 an.
- Les besoins primaires de ces enfants ont été adressés : soins médicaux, programme de vaccination, alimentation, kit d'hygiène et vestimentaire, hébergement.
- Un accompagnement psychosocial et des causeries éducatives sur l'éducation civique et morale, l'économie familiale, la santé générale et la santé de la reproduction, les mariages et grossesses précoces ont permis aux jeunes filles de reprendre confiance en elles et de préparer leur avenir. Un travail avec les familles a été aussi réalisé : retrouver des parents puis leur faire comprendre et accepter la situation de leur fille pour un retour dans de bonnes conditions.
- 46 demandes d'état civil ont été déposées et obtenues pour les jeunes enfants qui n'en avaient pas, et 6 autres sont encore en cours de finalisation.

- Un appui juridique a été réalisé pour 107 filles à la Brigade des mœurs, 87 filles en détention ; et 18 autres cas ont été traités devant le tribunal (fille victime ou mise en cause, notamment pour avortement).
- 155 filles ont bénéficié d'une alphabétisation en bambara (4 séances par semaine), 84% d'entre elles ont quitté le centre avec un niveau satisfaisant pour leur autonomie.
- 155 filles ont suivi une préformation professionnelle en couture, coiffure, cuisine, afin de préparer leur réinsertion familiale et 29 ont reçu un soutien pour pratiquer leur activité. Une nourrice a été recrutée pour s'occuper des jeunes enfants et faciliter le suivi des formations par les jeunes mères.
- 148 filles ont été réinsérées en famille, parfois rapidement à la demande des parents ce qui n'a pas toujours permis de bien travailler leur projet de vie et de les suivre, 4 ont trouvé un emploi domestique, 5 étaient encore au centre fin mars et 6 avaient fugué du centre en cours de projet.

Justice juvénile

Le programme Enfance sans Barreaux mis en œuvre en Afrique par DDE-CI (Cote d'Ivoire), le Bnce-Mali, le Bnce-Togo et le Bnce-RD Congo et en Amérique latine par COMETA et OPA (Pérou), les RTC (Colombie et Equateur) et l'ICCPG (Guatemala), a globalement atteint les objectifs qu'il s'était fixé en tranche 1 (janvier 2017 – juin 2018). Du point de vue opérationnel, il convient de préciser les éléments suivants.

Sous le Résultat 1 – travail avec les acteurs de la justice -, en Afrique, les quatre partenaires entretiennent des relations privilégiées avec les autorités, principalement judiciaires, qui facilitent la gestion et la résolution des situations impliquant des ECL et leur remise aux parents, en alternative à la détention. Le BICE s'est efforcé de renforcer ses partenaires afin qu'ils identifient mieux les causes de libération et affinent ainsi leur plaidoyer auprès des autorités compétentes. A la lumière des statistiques fournies par les partenaires, le BICE a constaté que plus de 90% des enfants détenus avec lesquels ils sont en interaction, se trouvent en détention avant jugement, faute de lieu adapté où ils pourraient attendre le déroulé de la procédure avec un encadrement éducatif. Le BICE a relevé aussi que les magistrats formés sont attentifs à la prise en charge judiciaire adaptée et ne condamnent que rarement à des peines d'emprisonnement.

En Amérique latine, les formations dispensées aux acteurs de la justice ont traité une diversité de thèmes en relation avec la justice pénale juvénile et, en particulier, l'importance accordée à la multidisciplinarité dans la prise en charge des adolescents en conflit avec la loi (Pérou et Guatemala), des professionnels (éducateurs et travailleurs sociaux) travaillant au sein des centres accueillant des ECL (Équateur) ou encore des policiers (Colombie). En parallèle, les partenaires se sont interrogés sur les causes du passage à l'acte et la manière de prévenir la récidive (Pérou) ou d'identifier les meilleures stratégies pour améliorer la gestion et l'application des mesures socio-éducatives à l'intention des adolescents en conflit avec la loi (Équateur).

Sous le Résultat 2, - travail avec les ECL et leur entourage -, en Afrique, les ECL ont bénéficié de conseils juridiques et beaucoup ont été suivis après leur libération afin d'assurer une meilleure réinsertion. L'appui psychologique a été aussi significatif et des efforts sont faits par les partenaires pour assurer un accompagnement qualitatif et répondre au mieux aux différents besoins des enfants, notamment par le renforcement de leur participation dans la conscientisation de leurs comportements asociaux (CI et Togo). Certains sujets restent toutefois encore tabous, comme les violences en détention (entre enfants notamment). Il est difficile d'aborder ce sujet, car les travailleurs sociaux sont impuissants et n'ont pas de moyens pour les prévenir, notamment par une présence éducative en détention, la nuit.

En Amérique latine, seuls les Tertiaires Capucins travaillent directement avec les adolescents en conflit avec la loi grâce à la gestion des centres dont ils sont chargés par l'État, en particulier en Colombie dans le département de Cundinamarca. Leur travail se distingue également par les outils développés dans l'accompagnement des ECL et de leurs familles, y compris en matière de réinsertion, que ce soit au travers des « cercles réparateurs », des groupes de discussion ou encore de la réalisation des projets de vie. A noter, par ailleurs, à cet égard, le travail développé par l'ICCPG qui allie résilience et développement de tels projets. Bien qu'indirect, le travail réalisé par les autres partenaires au travers de la formation des opérateurs de la justice et des équipes techniques ou encore de la création d'une plateforme virtuelle d'informations sur la justice juvénile (Pérou), a une incidence positive directe sur la qualité du traitement et de la prise en charge des ECL.

Sous le Résultat 3, - travail avec les médias -, en Afrique, les partenaires ont travaillé avec des journalistes, afin de montrer à la communauté que des solutions sont possibles pour accompagner les ECL, et que leur stigmatisation est néfaste. La collaboration n'est pas évidente avec les médias car leur intervention et couverture sont trop souvent payantes ce qui limite les possibilités en la matière.

En Amérique latine, les partenaires ont également rencontré certaines difficultés, liées par exemple aux modalités techniques des formations en ligne. L'option choisie de recourir à des partenariats alternatifs avec des médias locaux et progressistes s'est avérée payante eu égard au grand public atteint

Sous le Résultat 4, - plaidoyer avec les autorités publiques -, les activités ont bénéficié de l'apport mutuel des partenaires et de la présence du BICE auprès des mécanismes internationaux de défense des droits de l'enfant. Le travail de suivi de la mise en œuvre des recommandations desdits mécanismes sur le terrain doit être poursuivi de concert avec les partenaires afin que les cadres légaux nationaux, et la pratique, soient en conformité avec les standards internationaux en matière de droits de l'enfant.

En parallèle, les Recueils sur l'administration de la justice pour enfants en RDC et en Côte d'Ivoire ont été finalisés. Il s'agit d'outils pratiques au service des acteurs de la justice dans les deux pays conformes au droit national. Ces publications visent à guider les acteurs de la justice et à les assister dans leur pratique quotidienne. Ce sont également des instruments d'information et de formation à la fois pour les agents de l'État et les ONG. L'objectif poursuivi est de vulgariser les textes relatifs à l'administration de la justice pour enfants et d'atteindre tous les acteurs concernés afin que leur pratique soit conforme au droit international et à l'intérêt supérieur de l'enfant.

Une évaluation et un audit financier de cette première tranche sont intervenus au cours de l'été-automne 2018. Ils ont permis de confirmer la pertinence du programme et de répondre aux défis qui s'étaient manifestés dans le management relationnel entre les équipes chargées d'accompagner le déroulement du programme et les partenaires sur le terrain.

2. Recherche et Développement

Publications

- Le BICE s'intéresse depuis les années 1990 à l'approche résilience qui nous oriente toujours vers le cœur de la vie humaine et ses enjeux. Le nouveau cahier *Vers la mise en œuvre de la résilience, La casita un outil simple pour un défi complexe* traite d'une question pratique qui se pose régulièrement : comment passer de l'observation de la résilience, de l'inspiration qui en résulte à un soutien concret à la construction de la résilience ? Il explore ces défis de façon accessible par un large public et propose un outil, nommé la *casita*, qui a émergé spontanément dans plusieurs expériences sur le terrain et nous fait comprendre justement ceci : nous pouvons et nous devons construire la résilience en préparant, métaphoriquement, un terrain fertile, en limitant les facteurs de risque, de déstabilisation et en promouvant les facteurs de protection, appelés aussi facteurs de résilience, symbolisés par les chambres de la maison.
- Suite à la formation sur la résilience que le BICE avait organisée au Guatemala en 2016, l'ODHAG, membre du réseau du BICE, a décidé de continuer à sensibiliser les acteurs du changement de différentes institutions dans le pays et de s'ouvrir vers le Honduras et le Salvador à travers plusieurs initiatives. Parmi elles, la contextualisation du Manuel du BICE *La Résilience de l'inspiration à l'action – Témoignages, réflexions et expériences*. Du 27 au 29 novembre, a ainsi eu lieu une première rencontre en vue de l'adaptation du Manuel à laquelle ont pris part 8 organisations qui collaborent avec l'ODHAG, dont Caritas, l'Université Rafael Landívar et la Fondation Mariste, de même qu'une pédagogue de l'Université catholique de Milan. Un groupe multidisciplinaire de professionnels qui travaillent auprès des enfants s'est ainsi penché sur les principales situations de vulnérabilité qui affectent les enfants de la région ; les forces et les ressources qui facilitent le processus de résilience, ainsi que les objectifs des opérateurs sociaux en tant que facilitateurs de ce même processus. Ce travail sera terminé en 2019 et sera présenté lors d'événements publics ainsi que dans le cadre de la Mesa BICE Amérique latine.
- Le cahier du BICE *L'effectivité du droit à l'éducation aujourd'hui – L'exemple des enfants en situation de handicap* (disponible en français et en russe) retrace, en particulier, la situation de la

jouissance du droit à l'éducation en France, en Russie et au Tadjikistan où le BICE développe avec ses partenaires de terrain des projets qui visent l'éducation inclusive des enfants en situation de handicap. Ce droit n'est en effet pas encore pleinement effectif puisque, d'un côté, les autorités étatiques ont du mal à se conformer pleinement aux règles nationales et internationales en la matière et, de l'autre, pour ce qui est plus spécifiquement de l'Europe, la jurisprudence reste trop prudente à ce sujet, quand bien même des décisions importantes ont été adoptées. La publication appelle chaque acteur, à commencer par les États, à reconnaître et assumer sa part de responsabilité ainsi que le rôle qu'il peut jouer dans la mise en œuvre effective du droit à l'éducation des enfants en situation de handicap.

Formations Tuteurs de Résilience

Ci-dessous, un récapitulatif des formations organisées en 2018 en collaboration avec l'Université catholique de Milan et l'Association Francesco Realmondo :

✓ **Argentine**

Les 27 et 28 février 2018, s'est tenue la première réunion du projet *Droits de l'enfant, Résilience communautaire et Festival des arts* de la Mesa BICE Argentine. Deux ateliers de lancement ont ainsi réuni 34 éducateurs des organisations partenaires. Leur objectif : permettre aux participants de réfléchir ensemble à de nouvelles pistes d'actions face aux causes des différentes formes de violences rencontrées dans leurs quartiers : violences entre enfants, violences entre adultes et enfants, mais aussi violences contextuelles et institutionnelles envers les enfants. Ils ont ensuite évoqué les moyens de créer un environnement de résilience communautaire pour ces enfants, afin de construire collectivement un contexte protecteur, favorable au développement de l'enfant, à la promotion et au respect de ses droits.

✓ **Espagne, Barcelone**

La Fondation Pere Tarrés, membre du réseau du BICE, a accueilli du 12 au 14 septembre à Barcelone une formation Tuteurs de résilience à destination d'éducateurs qui travaillent avec des enfants, adolescents et familles en situation de vulnérabilité. Ce sont bien souvent des mineurs non accompagnés ou issus de familles qui subissent la pauvreté. Les 14 éducateurs formés pourront ainsi mieux aider 600 enfants à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent.

✓ **Espagne, Cordoue**

Du 9 au 11 novembre se sont tenues à Cordoue, en Espagne, les premières journées de formation pour jeunes et référents des Œuvres Sociales de Méditerranée, une organisation des frères Maristes. 12

jeunes en difficulté, entre 15 et 21 ans et provenant de projets socioéducatifs de la région, y ont participé. Ils étaient accompagnés de 13 éducateurs qui les encadrent au quotidien. La formation, intitulée *Résilience et Jeunesse, un chemin à découvrir*, a donné l'opportunité aux jeunes présents de travailler sur leur propre résilience et sur celle qu'ils côtoient dans leur milieu de vie.

✓ **Haïti**

Du 22 juillet au 12 août 2018, ont eu lieu en Haïti, en lien avec la congrégation des Frères des écoles chrétiennes et les Maristes, 3 formations Tuteurs de résilience dans 3 villes du pays : Port-au-Prince, Dame Marie et Port de Paix. L'objectif était de donner aux professeurs des écoles partenaires des outils et des méthodes concrètes de travail, qui leur permettent d'accompagner les enfants et adolescents dont ils s'occupent. 94 nouveaux tuteurs de résilience ont été formés pour un total de plus de 14 000 enfants et adolescents potentiellement bénéficiaires.

✓ **Liban**

L'initiative « Fratelli Project » est née en 2014 de la collaboration des congrégations Maristes et La Salle. Le but est d'offrir une éducation aux enfants syriens et irakiens déplacés par les conflits qui sévissent dans la région. La majorité de ces enfants ont vécu la guerre et ont par conséquent besoin d'un accompagnement psychologique adapté. Les bénéficiaires directs de cette seconde formation Tuteurs de résilience, qui a eu lieu du 4 au 6 octobre à Remlieh, sont 27 éducateurs au service d'environ 2 500 enfants et adolescents.

✓ **RD Congo**

Un nouveau projet de 20 mois a vu le jour à l'est de la RDC ; il associe 6 ONG dans la région : CSF, PEDER, Groupe Jérémie, Together for the Wellbeing of Vulnerable Children in Africa (GEWEVUCA), Groupe des hommes voués au développement intercommunautaire (GHOVODI) et un Centre Don Bosco à Goma. Dans un premier temps, une formation a réuni 23 professionnels en juillet 2018, afin de les renforcer sur l'identification des problématiques des enfants, mais aussi sur les outils pour les accompagner lorsque leurs facteurs de risque et de protection ont été découverts et ainsi renforcer la résilience et leur réhabilitation. Puis, le BICE a accompagné la mise en œuvre du plan d'action élaboré par les partenaires afin que dans les activités quotidiennes auprès des enfants, l'approche résilience soit mise en œuvre.

Les premiers résultats obtenus :

- 41 ateliers dits résilience réalisés.
- 244 bénéficiaires directs : 108 filles et 136 garçons.
- 6 personnes ressources identifiées, relais du BICE.
- 32 animateurs interviennent dans la dynamique.
- 19 sites/villages sensibilisés.
- La résilience apparaît progressivement dans les différents projets.

- Une bonne synergie est constatée entre les 6 associations qui se soutiennent, se conseillent et se réunissent en réunion trimestrielles d'intervention.

✓ Syrie

En Syrie, la génération actuelle d'enfants n'a connu que le bruit des armes. Une formation Tuteurs a ainsi eu lieu pour la première fois à Alep, ville traumatisée par la guerre et les destructions. Pendant la session qui s'est déroulée du 26 au 29 septembre, avec la congrégation des Maristes, 28 nouveaux tuteurs de résilience ont été formés pour environ 1 200 enfants pris en charge.

3. Plaidoyer

ONU - Conseil des droits de l'homme

En 2018, les 37^{ème} (26 février-23 mars), 38^{ème} (18 juin-6 juillet) et 39^{ème} (10-28 septembre) sessions du Conseil ont permis de faire remonter au niveau international les progrès, les bonnes pratiques et les défis rencontrés dans la mise en œuvre des projets sur le terrain par les partenaires du BICE. Les renforcements des capacités, l'assistance technique et les appuis multiformes ont consolidé les connaissances des partenaires de mieux en mieux outillés pour le plaidoyer local, national et international. Au total, 4 communications écrites ont été soumises (Bénin, RDC, Cameroun et Togo) et 14 communications orales délivrées (Bénin, Cameroun, Colombie, Côte d'Ivoire, Guatemala, Mali, RDC et Togo) sur les thématiques de l'administration de la justice pour enfants, des violences, y compris de nature sexuelle à l'encontre des enfants, du handicap ainsi que du droit et de l'accès à l'éducation pour tous. Un *side event* a été coorganisé dans le cadre de l'Étude globale sur la privation de liberté des enfants.

✓ Bénin

Les interventions ont porté sur la nécessité d'adopter dans les plus brefs délais les mesures d'application du Code de l'enfant de 2015, notamment l'arrêté relatif aux modalités de l'audition de l'enfant, le décret portant sur le Service social de la justice ou les Centres d'accueil et de protection de l'enfant. A l'initiative du BICE, un communiqué ayant répertorié toutes les mesures d'application du Code a été cosigné par 8 organisations de la société civile béninoise dont Franciscains Benin et ESAM, membres du réseau du BICE.

✓ Guatemala

Le BICE et l'ICCPG ont dénoncé le recours systématique à la privation de liberté dans des conditions difficiles et demandé que la tragédie de *Hogar Seguro Virgen de la Asunción* en 2017 fasse l'objet d'une

attention particulière. En réponse, une loi a été adoptée en août 2018 prévoyant un soutien financier aux survivants et à leurs familles et la date du 8 mars a été déclarée journée nationale de commémoration des victimes de la tragédie.

✓ **Togo**

Le BICE et le BNCE-Togo ont interpellé le gouvernement sur le manque de ressources appropriées à la seule Brigade pour mineurs du pays, l'adoption de l'arrêté portant nomination des 11 membres du Comité national des droits de l'enfant (CNE), les leçons à tirer à l'issue de l'inspection des centres d'accueil et d'hébergement des enfants en application des Normes et Standards applicables aux Structures d'Accueil et de Protection des enfants vulnérables (décret n° 2010-PR du 4 août 2010) et l'amélioration des prestations du Centre de Référencement et d'Orientation des Enfants en Situation Difficile (CROPESDI) hébergeant la ligne Allô 1011 en termes d'écoute et d'assistance, de collecte de données désagrégées, de prévention de la violence et des abus, et d'accès à la justice des enfants victimes. La recommandation portant sur la finalisation du processus de mise en place du Mécanisme National de Prévention de la Torture (MNP) censé assurer, *inter alia*, les visites et la supervision des lieux de détention a été suivie d'effet avec la loi organique n° 2018-006 du 20 juin 2018 portant composition, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale des Droits de l'Homme.

✓ **RD Congo**

En RDC, les communications ont porté sur la détention illégale et abusive des enfants en conflit avec la loi à cause de l'absence d'établissements de rééducation prévus par la loi, et du traitement des affaires des enfants en conflit avec la loi par des tribunaux ordinaires en raison de l'absence de tribunaux pour enfants dans la majorité des provinces, ce qui donne lieu à une justice à deux vitesses.

✓ **Mali**

Le BICE et le BNCE-Mali ont déploré la fermeture de plus de 500 écoles forçant plus d'un million d'enfants à rester à la maison, les exposant au recrutement par des groupes extrémistes, à l'exploitation, à la traite, à l'exclusion sociale, aux mariages précoces et forcés, à la consommation de substances toxiques au quotidien, et à des violences physiques et sexuelles. Ils ont également attiré l'attention sur le phénomène des enfants en situation de rue qui augmente le nombre d'enfants en conflit avec la loi alors même qu'il y a une insuffisance de la formation et de la spécialisation des magistrats, des greffiers, des officiers de police judiciaire et des autres acteurs chargés de la protection de l'enfance, et que le recours à la médiation pénale pourtant prévu par un décret spécifique de 2006 et aux mesures alternatives à la privation de liberté est limité.

1.1. Examen Périodique Universel (EPU)

✓ **Chili**

Une collaboration active avec *Marist International Solidarity Foundation* a permis de produire un rapport conjoint sur le Chili. Ce rapport a soulevé les problématiques relatives à l'accès à l'éducation, y compris l'éducation inclusive, le phénomène de l'institutionnalisation des enfants en situation de handicap, la violence, y compris l'abus sexuel, la violence à l'école, la violence policière, les châtiments corporels à l'école et la participation des enfants. Les préparatifs en vue de l'examen le 22 janvier 2019 ont conduit à une mission de plaidoyer engagée auprès d'une vingtaine de Missions Permanentes à Genève.

✓ **Colombie**

Le rapport EPU Colombie du 3^{ème} cycle s'est focalisé sur la réinsertion des ECL, la formation théorique et pratique des opérateurs de la justice ainsi que sur les garanties fondamentales applicables aux ECL, les troubles psychologiques des enfants privés de liberté et l'âge minimum de la responsabilité pénale. Le BICE et les Tertiaires Capucins de Colombie ont surtout insisté sur l'intégration de la prise en charge et du suivi des enfants et adolescents en conflit avec la loi dans les plans de développement municipaux, notamment à Bogota. Sur la base d'un document de plaidoyer développé avec les Tertiaires Capucins de Colombie, une vingtaine de Missions diplomatiques ont été sensibilisées et mobilisées pour relayer ces préoccupations. Ces efforts ont été récompensés par 12 recommandations formulées le 10 mai 2018 lors de l'examen. Elles portent notamment sur les alternatives à la privation de liberté pour contenir la surpopulation carcérale, le renforcement des politiques carcérales et l'amélioration des conditions de détention.

✓ **Côte d'Ivoire**

La qualité du travail de terrain effectué par DDE-CI et l'appui technique constant du BICE ont permis d'élaborer un rapport de suivi basé sur les faits et le droit. La spécialisation relative du système de justice pour enfants, l'inspection irrégulière des lieux de détention et de placement des enfants, les difficultés relatives à la visite des parents à leur enfant détenus ou placés, les longs délais de détention préventive ainsi que la délocalisation maintes fois recommandée du Centre d'Observation des Mineurs (COM) de la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA) ont été les principaux sujets soulevés dans le rapport. Par ailleurs, il a également souligné la non séparation des enfants sous mandat de dépôt avec les adultes, l'absence de plusieurs centres socio-éducatifs prévus par la loi, et l'âge minimum de la responsabilité pénale qui est de 10 ans. S'agissant des enfants en situation de handicap, le BICE et DDE-CI ont démontré que l'éducation intégratrice n'est pas réellement inclusive, les données relatives au handicap devraient être actualisées et désagrégées et les lois pertinentes devant encore faire l'objet de mesures d'application, y compris en ce qui concerne les subventions de l'État aux organisations de la société civile opérant dans le domaine du handicap.

✓ **Mali**

Le Mali a été examiné le 16 janvier 2018. Les préoccupations soulevées dans le rapport soumis en octobre 2017 ont fait l'objet de recommandations dans le rapport final. Il s'agit notamment de l'amélioration des conditions de détention, du renforcement des mesures visant à réduire la

surpopulation carcérale, de l'amélioration de l'état des prisons de façon à ce que les personnes soient détenues dans des conditions conformes aux normes internationales relatives aux droits de l'homme, la mise en œuvre du plan opérationnel concernant le programme de développement du système judiciaire, la réduction du nombre de personnes placées en détention provisoire et le jugement des affaires dans un délai raisonnable.

✓ **Mexique**

En partenariat avec FMSI, une campagne de plaidoyer en prélude à l'examen le 7 novembre 2018 a été organisée avec 18 Missions diplomatiques à Genève avec la participation de Maria José Lazcano Vasquez Mellado du *Centro de Apoyo Marista Migrante (CAMMI)*. La campagne auprès des diplomates a porté notamment sur les droits des enfants avec handicap, le droit à la santé des enfants dans les municipalités de El Salto, Juanacatlan et Poncitlan dans l'État de Jalisco, les droits des enfants migrants et réfugiés, la violence à l'égard des femmes et l'accès à la justice, la participation des enfants et les enfants défenseurs des droits de l'homme ainsi que sur les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux des populations autochtones. L'ensemble de ces problématiques a été repris sous forme de questions et de recommandations lors de l'examen par une dizaine d'États.

✓ **République démocratique du Congo**

Le 3^{ème} cycle de l'EPU RDC a donné l'occasion au BICE et au BNCE-RDC d'insister à nouveau sur les défaillances du cadre institutionnel de mise en œuvre de la loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant. Le rapport a donc souligné l'absence de mesures d'application dont celles portant sur les Établissements de Garde et d'Éducation de l'État (EGEE) et les Établissements de Rééducation de l'État (ERE) censés assurer les missions éducatives et la réinsertion conformément à la loi de 2009. Par ailleurs, le rapport s'est fait l'écho des préoccupations relatives à l'absence de budget de mise en œuvre de la Politique Nationale de Réforme de la Justice (PNRJ 2017-2026) qui a pourtant réalisé un diagnostic probant des défis du système de justice et prévu des résultats par rapport à la réhabilitation, la modernisation et l'équipement des infrastructures judiciaires et pénitentiaires, au renforcement des capacités des acteurs de la justice grâce à une offre de formation initiale et continue adaptée à leurs besoins, et à la protection renforcée de l'enfant. Une feuille de route est établie pour la mise en œuvre des axes de la PNRJ. Le BICE, le BNCE-RDC et GHOVODI n'ont pas manqué de souligner la problématique des violences sexuelles, notamment à l'est du pays. En prélude à l'examen le 7 mai 2019, le BICE et ses partenaires ont développé un support de plaidoyer pour convaincre les États de porter leurs préoccupations le jour de l'examen.

1.2. Procédures spéciales

✓ **Mali**

Le BICE a poursuivi sa supervision de la situation des droits de l'enfant dans le contexte conflictuel du Mali à travers notamment le mandat de l'Expert indépendant de l'ONU sur la situation des droits de

l'homme au Mali. Les questions liées à la fermeture des écoles entraînant la déscolarisation forcée de millions d'enfants ainsi exposés à la violence et à l'exploitation, y compris par des groupes extrémistes, et l'imbricatio juridico-politique dans lequel le Code de protection de l'enfant est empêtré depuis 2002, ont retenu l'attention dans le cadre des interventions auprès de l'Expert et de son staff technique à Genève. Les activités de terrain ont également permis de soulever la question de l'accès à une justice équitable des enfants en conflit avec la loi, notamment à travers les mécanismes de médiation pénale auxquels recourent malheureusement très peu les juges. Ces préoccupations ont été relayées par l'Expert dans ses rapports soumis à la 37^{ème} session du Conseil des droits de l'homme en mars 2018. Le BICE a plaidé et obtenu le renouvellement du mandat de l'Expert indépendant.

ONU - Comité des droits de l'enfant

✓ Côte d'Ivoire

Les activités déployées au niveau national dans le cadre du programme EsB2 et le plaidoyer domestique ont donné de la matière à l'élaboration d'un rapport alternatif avec des recommandations spécifiques qui tiennent compte des forces et faiblesses du système de l'administration de la justice en Côte d'Ivoire. Après la soumission du rapport alternatif en août 2018, le BICE et DDE-CI ont été sollicités par le Secrétariat du Comité et Child Rights Connect à participer à la pré-session du 8 octobre au cours de laquelle les défis soulignés dans le rapport ont été précisés et détaillés aux experts du Comité. Les sujets d'inquiétude sont une reprise des préoccupations invoquées dans le rapport EPU. Le BICE a mis tout en œuvre afin que ces dernières soient reprises par les experts sous forme de questions lors du dialogue avec la délégation officielle ivoirienne les 20 et 21 mai 2019 et de recommandations dans les Observations finales qui en sortiront.

✓ Guatemala

Outre le rapport alternatif soumis en 2017, le BICE a organisé, en prélude à l'examen les 16 et 17 janvier 2018, une séance de travail avec les experts du Comité membres de la *Task Force* chargée d'étudier en profondeur la situation des enfants au Guatemala. Pour que cet entretien soit fructueux et basé sur des informations actualisées, le BICE a invité à Genève Ana Karina Mendez Vielman, chargée du renforcement des capacités à l'ICCPG. Sa présence a permis de partager avec les experts des inquiétudes basées sur les faits et de formuler des recommandations pertinentes portant notamment sur le cadre juridique et opérationnel, ainsi que sur les politiques publiques et les pratiques relatives à l'administration de la justice pour enfants. Ainsi, les Observations finales ont repris pour l'essentiel les questions et recommandations du BICE et de l'ICCPG, en particulier celles sur la promotion du recours à des moyens extrajudiciaires pour les enfants accusés d'infractions pénales, tels que la médiation, la déjudiciarisation ou des sanctions non privatives de liberté, comme la liberté surveillée, l'accompagnement psychologique ou les travaux d'intérêt général, ainsi que la création de tribunaux pour mineurs dans l'ensemble du pays, y compris dans les zones rurales et reculées. D'autres

recommandations sont relatives au relèvement de l'âge minimum pour le placement en détention, le recours à la détention comme mesure de dernier ressort pour une durée aussi brève que possible avec un réexamen régulier de la mesure, la réduction du surpeuplement, et la mise en œuvre de programmes socioéducatifs et récréatifs pour les enfants en détention, facilitant ainsi leur réinsertion dans la société.

UNESCO

✓ **Forum Migrants ONG-UNESCO**

Le BICE a été très actif dans l'organisation du Forum Migrants qui s'est déroulé en septembre 2018 à Tunis. Grâce à cette implication, notre vice-présidente a été invitée à intervenir lors d'ateliers et notre représentante permanente a été l'une des rapporteurs de la rencontre.

En particulier, le BICE a présenté son initiative au Liban, à savoir la formation Tuteurs de résilience pour les éducateurs qui travaillent auprès d'enfants réfugiés syriens et irakiens. Issus de diverses associations locales, les participants apprennent ainsi à promouvoir un univers bienveillant qui favorise la résilience et à développer des méthodes innovantes et interactives pour aider les enfants à se reconstruire individuellement, dans leur identité culturelle. Par le biais de ces formations, les éducateurs revalorisent également leur métier et changent de regard face aux enfants déplacés en jouant un rôle plus actif en tant que tuteurs de résilience et en ayant recours à de nouveaux langages expressifs (musique, métaphores, activités corporelles, ...) pour mieux communiquer avec eux.

✓ **Journée internationale de la fille**

Le BICE a rejoint le Groupe de travail des ONG chargé de préparer la célébration à l'UNESCO de la journée internationale de la fille (11 octobre) et il a eu l'opportunité de présenter lors d'une session plénière ses projets à Goma et au Cambodge, ainsi que les résultats d'un précédent projet au Sri Lanka qui ont un volet spécifiquement dédié à l'éducation des filles et aux difficultés spécifiques qu'elles rencontrent, en raison de leur sexe, pour jouir de ce droit fondamental. Notre représentante a brillamment assuré la synthèse des travaux de la journée.

Par ailleurs, au sein de ce même Groupe de travail, le BICE a contribué à la rédaction et à la diffusion parmi son réseau de membres, d'un Manifeste qui, partant du constat des graves violations que les filles continuent à subir dans toutes les régions du monde, appelle, entre autres, les États à rendre opérationnelle la reconnaissance du droit à l'éducation de toutes les filles dans leurs pays respectifs et à inscrire spécifiquement la protection des filles dans leurs législations nationales.

Autres initiatives de plaidoyer

✓ **Etude globale de l'ONU sur la privation de liberté des enfants**

Le noyau du panel des 9 ONG internationales, dont le BICE est membre fondateur, a poursuivi son leadership en matière de mobilisation et de coordination des actions destinées à réaliser l'étude globale de l'ONU sur la privation de liberté des enfants, et d'appui aux activités de l'Expert indépendant Manfred Nowak en lien avec le secrétariat de l'étude installé au sein du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme. En 2018, huit consultations régionales ont été organisées à Bangkok, Addis Abeba, Paris – à laquelle le BICE a participé –, Pretoria, New York, Montevideo, Tunis et Kingston. Les cinq thématiques principales, qui constituent les chapitres de l'étude, sont prises en charge par des groupes de recherches composés à la fois d'universités et d'instituts de recherche, d'organisations des Nations Unies et d'un point focal ONG. Le BICE fait partie des groupes de recherche sur la privation de liberté des enfants dans le cadre de l'administration de la justice et de celui des enfants en détention avec leurs parents. Le rapport final de l'étude sera présenté à l'automne 2019 à l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Le BICE a par ailleurs délivré une communication au nom du Panel des ONG sur l'étude globale de l'ONU sur la privation de liberté des enfants auprès du Groupe de travail de l'ONU sur la détention arbitraire portant sur la prohibition de la privation de liberté des enfants demandeurs d'asile, des réfugiés, des apatrides et des enfants migrants, y compris ceux qui ne sont pas accompagnés ou sont séparés de leurs parents.

✓ **Participation du BICE au XXII Congrès de l'ISPCAN (International Society for the Prevention of Child Abuse and Neglect)**

Dans le cadre de son travail sur les questions relatives à la violence à l'encontre des enfants, le BICE a participé au XXII Congrès de l'ISPCAN consacré à la *Protection de l'enfant dans un monde en mouvement* qui s'est déroulé à Prague en septembre 2018. Cette participation a permis au BICE de rentrer dans le « Global Partnership to End Violence Against Children » et de former les partenaires aux stratégies INSPIRE et à la méthode « Trauma-Focused Cognitive Behavioural Therapy (TF-CBT) ». Un contact a été noué avec la Fondation LUMOS qui intervient particulièrement sur la thématique de la désinstitutionalisation.

✓ **Participation à la XI^{ème} Conférence des OING de la Francophonie**

La XI^{ème} conférence des Organisations Internationales Non Gouvernementales (OING) de la Francophonie s'est tenue à Erevan (Arménie), du 12 au 14 septembre 2018. Près d'une centaine de représentants de la société civile accrédités auprès de la conférence des OING de l'Organisation internationale de la Francophonie se sont réunis autour de la thématique du XVII^{ème} sommet de la Francophonie : *Vivre ensemble dans la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité : source de paix et de prospérité pour l'espace francophone*. Cette première rencontre des 127 OING et ONG a permis de mettre en place le nouveau bureau qui doit s'appuyer sur les nouvelles

directives afin de parvenir à un partenariat durable, équitable et efficient en faveur des enjeux communs de l'espace francophone. Cinq commissions thématiques ont été constituées : - langue, diversité et culture ; - paix, démocratie et droits de l'Homme (la commission à laquelle participe le BICE) ; - éducation et formation ; - économie, numérique, développement durable ; - enjeux globaux.

✓ **Participation des enfants au processus du plaidoyer en Ukraine**

Grâce au soutien du BICE, plus de 60 enfants âgés de 12 à 16 ans ont participé à la rédaction du rapport pour le Comité sur l'exploitation et l'abus sexuel du Conseil de l'Europe et du rapport alternatif sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations unies en Ukraine. Des rencontres régulières sont prévues avec ces enfants pour mettre à jour les informations avant la soumission des deux documents.

4. Sensibilisation du grand public

Douze documentaires ont été présentés lors de la VIII^{ème} édition du Festival Enfances dans le Monde qui a eu lieu du 15 au 17 novembre aux 7 Parnassiens à Paris. Une forte hausse des entrées a été comptabilisée (3 268 contre 2 122 en 2017) dont 2 929 émanant de scolaires.

Lors du Festival, le public adulte a été convié à :

- un échange avec Mohamed Siam, réalisateur du film *Amal*, un documentaire qui évoque le parcours de cette jeune fille de 14 ans, lorsqu'elle participe aux premières manifestations de la place Tahrir en Égypte. Un regard inédit et fort sur les enfants du printemps arabe et sur ce qu'ils sont devenus 6 ans après.
- un échange avec Francesca Benucci et Yulia Akthiyamova sur la situation des enfants en situation de handicap en France et en Russie et leur accès à une éducation inclusive suite à la projection du documentaire *A l'école des philosophes*. Un film qui pénètre, dans une école en Suisse, le quotidien de cinq enfants en situation de lourd handicap et suit les minimes et pourtant prodigieux progrès qu'ils font, grâce au dévouement sans borne des parents comme des éducatrices.

450 jeunes ont fait partie du jury. A l'issue de deux journées de projection, ils ont attribué leur prix à *The rescue list* qui traite de la question du travail forcé des enfants au bord du lac Volta. Comme chaque année, les élèves ont délibéré grâce aux fiches pédagogiques et à la grille d'évaluation proposées par le BICE. La remise du Prix a, par ailleurs, permis à des représentants des classes de prendre la parole et d'explicitier leur choix. Le BICE a été également très honoré d'accueillir la représentante de la Défenseure

des enfants, qui a expliqué aux jeunes la mission de l'institution et a remis à chaque classe un diplôme attestant de sa participation au jury.

Le Festival a bénéficié du soutien de 9 partenaires dont le Jour du Seigneur, l'UNICEF Paris, le Bureau du Défenseur des droits, Phosphore (Bayard) et RCF Radio.

Pour la première fois depuis sa création, le festival *Enfances dans le Monde* s'est aussi déplacé à Lyon. Le 20 novembre, à l'occasion de la Journée mondiale de l'Enfance, le BICE a projeté au Cinéma Bellecombe, le film *À l'école des philosophes* et débattu de la question de l'éducation des enfants en situation de handicap avec Yulia Akthymova et Philippe Richard, Secrétaire général de l'Office international de l'Enseignement Catholique (OIEC). Cette soirée a été organisée en collaboration avec Arts, Culture et Foi et RCF.

Par ailleurs, le BICE a diffusé le 20 novembre, le livret *Stop aux violences sexuelles faites aux enfants* et les vidéos qui en sont déclinées, réalisés par Bayard Jeunesse avec le soutien de différentes associations dont le BICE. Destiné en premier lieu aux enfants (7-13 ans) et accompagné de 3 vidéos, ce livret a pour ambition d'aider les plus jeunes sur des points clés : mettre des mots sur les situations où un adulte ne se comporte pas comme il le devrait avec un enfant ; s'adresser à une personne de confiance s'ils ont perçu des signaux de danger ; briser le silence s'ils ont été victimes de tentatives d'attouchements ou d'autres violences sexuelles ; oser dénoncer des adultes qui paraissent insoupçonnables, et peuvent appartenir à l'entourage proche, voire au cercle familial. Les textes et les dessins ont été conçus pour les enfants, avec la relecture de professionnels qui recueillent la parole d'enfants victimes de violences sexuelles.